Sommaire

Éditorial **3**
Charles van Ypersele de Strihou
Président de la Fondation

Activités de la Fondation

11e cycle de conférences « Foi chrétienne : quelle transmission ?» **4**
Arnaud Join-Lambert, professeur à la Faculté de théologie

In memoriam

Eduardo Cristino – Pour une théologie engagée **5**
Jean-Yves Nollet

Vie de la Faculté

Portrait : le professeur Louis-Léon Christians. Interview **6**

« Qu'est-ce que la vérité ? »
Colloque de théologie dogmatique, 29-30 octobre 2007 **8**
Pierre-Yves Materne, assistant à la Faculté de théologie

Les Églises d'Afrique et la Faculté de théologie **10**
Ruffin L.-M. Mika Mfitzsche, professeur aux Facultés Catholiques de Kinshasa

Activités de l'école doctorale en théologie et études bibliques - année 2007-2008 **11**
Éric Gaziaux, professeur à la Faculté de théologie

Prochaines activités **12**

Publications récentes des professeurs de la Faculté 12

Fondation *Sedes Sapientiae*
Faculté de théologie
Université catholique de Louvain
Grand Place, 45 à 1348 Louvain-la-Neuve
téléphone : 010 - 47 36 04 téléfax : 010 - 47 87 40

Mise en page : Annie Dervaux, Faculté de théologie

Éditorial

Qu'est-ce qu'une Université catholique ? Pourquoi l'Université de Louvain est-elle qualifiée de catholique ? La Faculté de théologie offre certainement un élément de réponse, parmi d'autres. Dans son dernier livre « N'éteignez pas le souffle » (Bayard 2008), le Cardinal Danneels rappelle l'importance capitale pour l'Église d'avoir des universités catholiques, vraiment insérées dans le monde. « De nos jours, écrit-il, la tâche d'une université n'est pas aisée ». Se référant aux problèmes suscités par la bioéthique et la biomédecine il constate que, si université et Église n'ont guère de problèmes sur les grandes questions, les choses deviennent plus difficiles dès l'abord de cas un peu marginaux où l'application des principes s'avère complexe. Le magistère dit non à certaines expériences alors que les Universités sont appelées à faire progresser les connaissances, au risque de se tromper. « Je comprends ce désir, ajoute le Cardinal, sans pouvoir l'approuver complètement. Mais puis-je le condamner entièrement ? » – « L'Université catholique est une université qui, à partir de ce que dit l'Église, essaie de trouver son chemin dans une forêt qui n'est pas encore explorée et où il pousse de tout, du bon, comme du mauvais. » Accueillir le moins mauvais quand le meilleur et le parfait sont hors d'atteinte, c'est aussi une certaine sagesse…

Si la Faculté de théologie peut contribuer par sa réflexion aux problèmes bioéthiques qui interrogent l'Université, elle a un rôle beaucoup plus large. Elle explore le contenu de la Foi, elle découvre ses signes dans ce monde qui aujourd'hui se transforme si profondément, si rapidement. Dans cette mission elle bénéficie de toutes les disciplines approfondies dans une université complète. Ce numéro du Bulletin en témoigne. Dans son interview, le professeur Christians, titulaire de la nouvelle chaire en droit des religions cite un de ses axes de recherche, la réévaluation des approches normatives au regard des sciences des religions. Il insiste sur le fait qu'il est fondé sur une interaction entre laboratoires, centres et programmes qui étudient le fait religieux en anthropologie, philosophie, psychologie, sociologie et théologie.

Recherche aussi qui, pour le professeur Ruffin Mika Mfitzsche des Facultés Catholiques de Kinshasa, renouvelle les études théologiques au sein des jeune Églises. S'appuyant sur une autre herméneutique dans des domaines aussi divers que l'exégèse, l'ecclésiologie, la morale, la pastorale , la liturgie etc… les anciens de la Faculté de Théologie – souvent d'anciens boursiers de la *Fondation Sedes Sapientiae* – approfondissent l'inculturation locale de leur foi.

Dans sa note « Les Églises d'Afrique et la Faculté de théologie » le professeur Mika Mfitzsche ajoute que la fécondité des liens tissés entre les jeunes Églises et la Faculté s'étend aussi à la pastorale. La présence d'une Faculté qui a « les pieds dans la boue » de notre temps, comme l'écrit le professeur Mika Mfitzsche, se marque de multiples façons auxquelles cette livraison du Bulletin fait écho : activités de l'École doctorale en théologie et études bibliques, colloque de l'Unité de théologie dogmatique sur « Qu'est-ce que la vérité ? » ou le cycle de conférences sur « Foi chrétienne. Quelle transmission ? ». Pour sa part, la Faculté de théologie témoigne ainsi que notre Université catholique est bien insérée dans le monde ! « Au fond, directement ou indirectement, c'est à ces réalisations que participe la *Fondation Sedes Sapientiae*, conclut le professeur Mika Mfitzsche. La soutenir, c'est aussi aider les jeunes Églises à former des théologiens qui les aident à approfondir leur façon d'inculturer l'Évangile et de penser leur action au sein de la société » – ce qui est vrai pour les Églises d'Afrique ne l'est-il pas tout autant pour la nôtre ?

Merci de votre soutien.

Charles van Ypersele de Strihou
Président

Activités de la Fondation

Foi chrétienne : quelle transmission ?

11e cycle de conférences de la Fondation *Sedes Sapientiae*

Le cycle des conférences organisé conjointement par la Faculté de Théologie de l'Université catholique de Louvain et la Fondation *Sedes Sapientiae* était consacré en 2008 à la transmission de la foi. Dédoublé pour la deuxième année, ce cycle a suscité l'intérêt des participants sur les sites de Louvain-la-Neuve et de Louvain-en-Woluwé à Bruxelles.

En raison de la thématique, l'Unité de Pastorale se vit confier la tâche de mener à bien l'exercice redoutable d'aborder une action particulièrement en crise dans l'Église en général et affectant aussi la vie des chrétiens localement. Le professeur Henri Derroitte (responsable de l'Unité de Pastorale de l'UCL) posa bien l'enjeu du sujet dans sa brève introduction au cycle. Ce serait une erreur majeure de limiter le problème à la catéchèse lorsque l'on parle de transmission de la foi. Ce lieu pastoral n'est que le miroir d'une situation affectant tous les domaines de la vie ecclésiale.

La première conférence avait pour objectif d'esquisser la situation actuelle en Occident (Europe du Nord). Benoît Lobet, Maître de Conférences invité de l'UCL, a remarquablement accompli cette tâche. Il fit d'abord un "inventaire" de ce qui rend l'annonce "fragile" (règne de la technoscience, sécularisation, démocratie faisant émerger la mise en débat de toute règle normative, hypercommunication, retour du religieux hors des cadres institutionnels traditionnels). La fragilisation des individus dans notre société est en effet une composante bien connue aujourd'hui, aux multiples conséquences. Selon Benoît Lobet, cette fragilité est une difficulté certes, mais pas un échec des communautés chrétiennes. Il y voit même une chance : chance pour un recentrement sur le cœur de la foi chrétienne, ce kérygme (l'annonce) de la vie qui va vers la mort et au-delà vers la Vie.

La chance est alors offerte de "dé-moraliser" le christianisme, de lui faire quitter sa réputation de loi morale teintée de religieux si loin de sa révélation originale : Jésus-Christ. Peut-être voit-on mieux aujourd'hui l'unicité de la foi chrétienne, foi en un Dieu qui vient à l'homme, qui se dépossède de ses pouvoirs pour que l'homme accède à Lui. Benoît Lobet entrouvre enfin un chemin dans cette fragilité : retourner à la dynamique de l'initiation comme pédagogie chrétienne au quotidien, aux grandes étapes de la vie. L'enjeu est alors de redécouvrir le primat de la grâce, dans l'agir ecclésial et personnel. Le paradoxe chrétien est que l'on donne ou transmet ce que l'on n'a pas : la grâce.

Changement d'horizon avec la conférence « La Russie » de Madame Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française . Avec une grande maîtrise de son sujet, elle mit en exergue les moyens utilisés pour contrecarrer la transmission sous le régime communiste avant-guerre, la réappropriation de la tradition chrétienne par Staline pour galvaniser la résistance au milieu de la deuxième guerre mondiale, et enfin le bouleversement survenu sous le président Eltsine. Le point de départ était l'homme-idéal bolchevique (celui qui tire tout son savoir de lui-même) et une politique éducationnelle cherchant à extirper la religion de la conscience individuelle et collective, notamment en détruisant le lien familial. Le retour à la famille se fit dans les années trente, suivi du retour à la patrie et de la réintégration de la religion dans les années quarante. Le jeune post-soviétique est héritier de tout cela. Sensible à un discours différent, libre (mais pour faire quoi ?), fasciné par l'Occident nord-américain, le jeune cherche à étancher une soif spirituelle et une soif matérielle intenses. La foi orthodoxe a ainsi traversé le 20e siècle dans de profondes turbulences. Les modalités de sa transmission sont source d'enseignements pour tout contexte difficile. La question majeure de cette conférence fut probablement celle du lien entre identité culturelle et religieuse et foi chrétienne, une alchimie complexe marquant le passé, la mémoire et le présent, sans laquelle toute perspective risquerait d'être stérile.

Après les contextes, les medias de la transmission de la foi – et particulièrement l'image – furent l'objet de la conférence d'Isabelle Saint-Martin, professeur à l'École Pratique des Hautes Études (Paris). Elle fit un panorama historique richement illustré, montrant que la question de l'image en catéchèse n'est pas du tout récente. Dès le 13e siècle, l'image joue un rôle fondamental dans la transmission en Occident. La Réforme ne l'écartera pas, puisque l'image est neutre. Seul le regard posé sur elle peut être mauvais. La modernité intégra de plus en plus l'image, pour honorer les sens dans la pédagogie. L'apparition de nouveaux media suscita dès le début l'intérêt des pédagogues (lanternes magiques, cinéma). Le grand tournant contemporain fut l'émergence d'une pédagogie tendant à rendre l'enfant actif, notamment par la production d'images. Le dernier point de cette conférence était particulièrement stimulant. Face à l'invasion de l'image dans chaque parcelle de vie de l'enfant, la transmission catéchétique n'est-elle pas appelée à jouer sur un autre registre, celui de la sobriété des images ? On pourrait poser la question autrement : comment être de son temps et de sa culture (marquée par l'image omniprésente), tout en manifestant une particularité de l'Évangile et de la foi qui transcendent le temps et l'espace et permettent

une juste distance avec l'immédiateté de l'image ?

Il revenait au professeur Henri Derroitte d'achever ce parcours en s'attachant au rôle spécifique de la famille dans la transmission de la foi. Des études empiriques en cours au Canada et en Belgique montrent que les éléments identifiés par les jeunes eux-mêmes comme entravant leur "construction" religieuse étaient la messe, la catéchèse préparatoire aux sacrements et les cours de religion. Or ces "lieux" sont paradoxalement souvent les seuls offerts aux jeunes dans la pastorale de nos paroisses occidentales.

Henri Derroitte relativisera en fin d'exposé cette "entrave" en soulignant combien l'absence de ces lieux est encore plus dévastatrice et engendre un véritable désert. La pastorale catéchétique est ainsi marquée par des paradoxes. Cela se manifeste chez ceux qui prônent un "tout-ecclésial" affirmant l'incompétence des parents actuels à assurer une transmission de la foi tout en maintenant que les parents sont les premiers évangélisateurs. Les tenants d'un "tout-familial" ne s'en sortent pas mieux. La crise de la famille et les doutes concernant la construction d'une identité personnelle fragilisent le processus de transmission. Henri Derroitte propose alors, de manière fort stimulante, cinq balises pour un juste discernement sur les modalités de la transmission : (1) cohérence (entre vie quotidienne et discours sur la foi) ; (2) structure (des étapes caractérisées par la discussion) ; (3) autorité (familiale, à assumer) ; (4) ecclésialité ("croire avec" et non pas "croire comme", le but de la transmission n'étant pas le mimétisme) ; (5) spiritualité (la vie vient de plus profond, plus originaire que les parents). Il a enfin émis cinq hypothèses orientées vers l'agir pastoral, en vue d'une réponse au défi posé par la crise de la transmission. On retiendra ici la plus provocante (et stimulante) : "les familles n'ont pas à faire de la catéchèse !" Le rôle crucial des familles est celui d'éveilleurs et d'accompagnateurs de la croissance de la foi. La catéchèse systématique revient à d'autres. Que retenir de ce cheminement hivernal dans les méandres de la transmission ? Le brouillard nous dissimule l'horizon et il faut bien avancer. En ces temps de fragilité (mis en valeur par trois conférenciers), on attend d'abord et avant tout beaucoup d'authenticité des chrétiens en situation de transmettre. Aujourd'hui, l'incohérence entre un discours et une vie de foi condamne à l'échec, irrémédiablement ou presque, la tentative de transmission. L'autre domaine crucial est celui de l'expérience offerte aux jeunes. Une expérience de foi fondatrice d'une vie chrétienne nécessite des "lieux" adéquats, des personnes témoins et des invitations concrètes à vivre une expérience de ce type.

Arnaud JOIN-LAMBERT

In memoriam

Eduardo Cristino
Pour une théologie ouverte et engagée

Eduardo est arrivé à la Faculté de théologie de Louvain-la-Neuve en 1998 pour y entreprendre un DEA en théologie. Il y a marqué beaucoup de monde par son intelligence et son humanité. En 2000, il y a entamé une thèse en éthique théologique fondamentale, sous la direction d'Éric Gaziaux. C'est dans ce cadre qu'il a bénéficié d'une bourse de la Fondation qui lui a permis de mener à bonne fin sa recherche doctorale. Elle a notamment rendu possible un séjour en Espagne, au cours duquel il a pu avoir, dans le cadre de l'Institut supérieur des sciences morales de l'Université pontificale de Comillas, de riches dialogues avec Marciano Vidal.

Dans sa thèse, Eduardo s'est attaqué à la redoutable question du développement de la conscience morale. Cette problématique n'était pas pour lui purement académique. Elle s'était bien plutôt imposée à lui dans le cadre de son itinéraire personnel et de son travail pastoral. Sa théologie se voulait donc *engagée*. Eduardo ne se contentait pas non plus de répéter ce que d'autres théologiens avaient déjà dit sur le sujet. Il voulait bien plutôt féconder la réflexion théologique sur le développement de la conscience morale par l'apport de l'anthropologie sous-jacente à l'œuvre de Paulo Freire. Sa théologie se voulait donc *ouverte*. Refusant tant le subjectivisme de la conscience que l'objectivisme des pressions psychiques et sociales, Eduardo défendait l'idée que l'être humain est un être inachevé, qui a vocation à « être plus », et un être qui n'est pas insulaire, mais qui est d'emblée « avec le monde » et « avec les autres ». Dans ce cadre, il tenait que la conscience morale se déploie dans l'admiration et le dialogue, dans l'engagement et la responsabilité, dans la capacité à reconnaître ou créer des valeurs et dans l'aptitude à raconter sa vie à l'aune de l'appel à « être plus ». Quant à la foi, elle invite la conscience à se recon-

naître partie prenante d'une histoire de salut plus large, fondamentalement faite de libération, de réconciliation et d'ouverture à un au-delà qui la dépasse.

Après avoir brillamment défendu sa thèse en 2005, Eduardo est ensuite retourné au Brésil, comme il l'avait toujours souhaité. Il y a retrouvé avec beaucoup de bonheur la Faculté de théologie de l'Université des Jésuites de Belo Horizonte, où il avait jadis étudié, et dont il appréciait particulièrement la méthode participative et le souci d'articulation avec les réalités du terrain. En licence, il y a donné un cours de morale sociale qui, articulé autour de la problématique des droits de l'homme, visait à introduire à la réflexion théologique sur les grands thèmes de l'éthique sociale, qu'ils relèvent de la politique, de l'économie ou de la culture. En doctorat, il y a partagé les fruits de ses recherches sur l'apport spécifique de l'éthique théologique à la compréhension du développement de la conscience morale. Eduardo a en outre enseigné à l'Université pontificale de Belo Horizonte, où il a donné des cours de culture religieuse dans diverses facultés, étudiant notamment les implications pratiques de la foi ainsi que la pertinence du christianisme dans les défis du monde actuel.

Atteint du cancer depuis plusieurs années déjà, Eduardo s'est vu contraint de rentrer en Belgique en 2007. Affaibli par la maladie, son intérêt théologique n'en restait pas moins vif. Il voulait que la théologie sorte de son enfermement dans des querelles internes et dans des problématiques religieuses. Il souhaitait une théologie *ouverte*, qui entre en dialogue réel avec de véritables interlocuteurs et s'ouvre humblement à des questions inédites. Il souhaitait une théologie *engagée*, qui prononce le monde et s'engage résolument dans les grands enjeux d'humanité. C'est ainsi qu'il souhaitait, dans un projet qui lui tenait fort à cœur, que la théologie se laisse interroger par la littérature qui explore sans artifices les frontières très souvent obscures de l'humanité et qu'elle se pose alors, à partir de là, la question de l'homme et la question de Dieu.

Eduardo s'est finalement éteint le 15 janvier 2008. Jusqu'au bout, il aura vécu ce qu'il avait pensé. Jusqu'au bout, il est resté *ouvert*, dans une étonnante qualité de présence aux autres. Jusqu'au bout, il est resté *engagé*, dans un impressionnant combat pour vivre. Face à la situation-limite de la maladie et de la mort, qui le provoquait à « être plus », il a fait surgir, comme le dit Lorand Gaspar, « une clarté mûrie dans la chair d'une longue leçon de ténèbres ».

A-Deus, Eduardo ! *Obrigado* !
Jean-Yves NOLLET

Vie de la Faculté de théologie

Portrait : Le professeur Louis Léon Christians – Interview

Il y a un an, le Bulletin de la Fondation Sedes Sapientiæ consacrait plusieurs pages à la Chaire en droit des religions dont la Fondation a permis l'ouverture. Nous présentons aujourd'hui celui qui a été nommé pour occuper cette chaire depuis le mois de septembre 2007.

AW- *Quelles sont les principales étapes de votre parcours de formation qui vous a conduit à postuler la charge de professeur de droit des religions? Quels ont été les moments décisifs de ce parcours ?*

LLC- Mon intérêt pour les questions de conscience religieuse est bien antérieur à celui que j'ai développé pour le droit. Mais en associant réflexion théorique et pratique éthique, l'analyse juridique s'est révélée un laboratoire très stimulant. Après une licence de droit à l'Université de Liège, je suis devenu assistant en droit privé comparé à l'ULg en 1984, lieu d'intérêt pour le droit de la famille et les droits religieux. En 1985, précédé d'un an par une autre assistante de Liège, j'ai pu entamer à l'UCL, comme laïc, la licence en droit canonique. Ce fut une période importante de découverte et de recherche, dans une ambiance inoubliable qui était celle de la section de droit canonique après la révision du code de droit canonique de 1983. J'ai achevé la licence en droit canonique en 1989. En 1993, j'ai pu accomplir un semestre à Paris au sein du réseau de doctorat « Gratianus », lieu de convergence des spécialistes européens en droit des cultes. En 1994, j'ai rejoint l'UCL comme chercheur au Centre de philosophie du droit, sous la direction de Jacques Lenoble, pour des travaux consacrés, à l'origine, au concept de « société de l'information ». Plus fondamentalement, les hypothèses de recherche en philosophie du droit, autour du tournant intersubjectif de la démocratie délibérative, ont été déci-

sives pour l'évolution de mes recherches doctorales, consacrées à l'évolution des interactions entre normes étatiques et normes religieuses. En 1996, j'ai été invité à participer aux travaux interdisciplinaires du Groupe de sciences sociales des religions, animé par les professeurs Jean Remy et Liliane Voyé. Sur le même temps, je devenais suppléant en droit canonique à la Faculté de théologie et de droit canonique, pour mener à bon port les derniers diplômés en droit canonique de la Faculté. En 1998, grâce à l'initiative du Doyen C. Focant, un cours nouveau était créé à l'UCL, « droit et religions en Europe », dont j'ai assumé l'enseignement. En 2001, j'ai achevé les deux doctorats que j'avais poursuivis l'un en droit canonique à l'Institut catholique de Paris, l'autre en droit d'État à l'Université de Paris XI. J'ai été alors désigné comme enseignant associé dans ces deux institutions. En 2002, j'ai obtenu, avec notre collègue Vassilis Saroglou, directeur du Centre de psychologie de la religion (UCL), un vaste programme de recherche interdisciplinaire de la Politique Scientifique fédérale, consacré aux dérives sectaires, et qui fut mené à bien en 2005. Entre-temps, la réforme universitaire européenne dite de Bologne avait stimulé de nouveaux projets à l'UCL tant dans le cadre du Groupe de sciences sociales des religions, que dans celui de la Faculté de théologie : la création d'un master pluridisciplinaire en sciences des religions. C'est de la convergence de ces initiatives qu'a émergé le projet d'une chaire en droit des religions, comme enjeu spécifique pour le positionnement interdisciplinaire de Louvain.

AW- *Vous avez étudié notamment le droit canonique, dites-vous. Quelle est l'importance d'un tel droit ? Est-il nécessaire d'aborder une telle matière dans une formation théologique ?*

LLC- Je dirai d'abord que l'intitulé de la Chaire « en droit des religions » indique sa double portée : on y examine comment les religions sont l'objet du droit de l'État ou du droit international ; mais on y analyse aussi les dispositifs religieux, de l'intérieur, comme sources de normes collectives ou individuelles. Parmi les droits religieux étudiés, le droit canonique occupe naturellement une place spécifique à l'UCL.

Aborder le droit canon est nécessaire tant en sciences des religions qu'en théologie. Il est en effet un révélateur assez efficace : il permet de tester et d'attester de la mission de l'Église. Le droit canon n'a certes pas pour fonction de dire le contenu de la foi. Il lui revient de témoigner des balises, compétences et procédures par lesquelles l'Église assure cette mission en reconnaissant à chacun ce qui lui revient. D'une part, il donne à voir comment s'institue l'Église catholique à travers le temps. D'autre part, il y explicite les relations de justice. La norme se veut le contraire de l'arbitraire et de la « raison d'État » : elle se donne à voir et à apprécier par tous, quel que soit son statut. Telle me semble être la modeste mais décisive mission d'un droit religieux, du moins dans sa spécificité catholique.

AW- *Quelle est au juste votre charge actuelle de cours à l'UCL ?*

LLC- Ma charge d'enseignement à l'UCL est constituée d'une dizaine de cours, tous orientés vers les thématiques de la Chaire : outre divers séminaires interdisciplinaires d'introduction et de méthodologie, je mentionnerai notamment deux cours de droit canonique, un cours de droits religieux comparés, une introduction au droit islamique, deux cours de droit belge et européen du fait religieux, ainsi qu'un enseignement nouveau sur le dialogue interreligieux et le droit international. J'interviens également dans la « formation Islam » que l'UCL assure pour le moment avec subvention de la Communauté française. Sur des thèmes proches, je suis actuellement professeur invité à l'Université d'Anvers, à l'Institut catholique de Paris et à l'Université de Paris XI.

AW- *J'imagine aussi que vous menez une recherche dans ces domaines. Quels sont les axes principaux de ces recherches ? Quelles collaborations, internes à l'UCL et externes, sont utiles pour mener ce travail ?*

LLC- Mes recherches s'inscrivent dans trois grandes perspectives : une première est la recherche juridique dans les droits belge, européen et international, sur ce qui est relatif aux régimes des cultes, aux garanties de liberté religieuse et aux principes de non-discrimination ; une deuxième perspective concerne la recherche en droit comparé des religions, notamment au départ du droit canonique ; une troisième perspective est interdisciplinaire et consiste à réévaluer et tester les approches normatives au regard des sciences des religions. Cette recherche se fait en interaction avec les laboratoires, centres et programmes qui étudient le fait religieux en anthropologie, philosophie, psychologie, sociologie et en théologie(s). Les collaborations internes à l'UCL sont évidemment naturelles et nombreuses. Avec Vassilis Saroglou et une dizaine de collègues, nous avons fondé en 2006 les « laboratoires associés en sciences humaines des religions » pour organiser un vaste ensemble de coopération entre divers collègues et disciplines, qui se retrouvent par ailleurs pour la plupart à enseigner dans le nouveau master pluridisciplinaire en sciences des religions. D'autres initiatives sont en cours, plus structurelles. A l'externe, les collaborations se multiplient avec des centres homologues « droit & religions » en Europe, aux USA, au Canada. Je participe aussi à diverses initiatives nouvelles – ponctuelles pour le moment – vers l'Afrique du Nord et l'Asie.

AW- *En fonction de ce que vous avez dit, je vois bien que vous ne manquez pas d'occasions de mettre vos compétences au service de la société et de l'Église…*

LLC- Certainement, la Chaire se veut un lieu d'expertise et de formation ouvert à la société, aux pouvoirs publics, aux différents cultes et naturellement à l'Église catholique.

À titre personnel, qu'il s'agisse du Centre fédéral belge d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles, de la Commission européenne, du Conseil de l'Europe, ou de diverses institutions publiques belges, j'ai déjà eu l'occasion d'assurer l'expertise aussi bien de divers mouvements religieux, que de divers projets de législations nouvelles à travers l'Europe.

Pour la Conférence épiscopale de Belgique, la Commission des Épiscopats européens, ou le Saint-Siège, des questions aussi variées que l'intégration européenne, la condition juridique de l'exception de conscience, le financement des cultes, le statut des assistants paroissiaux, la déontologie des agents pastoraux, les plaintes pour abus sexuels du clergé, ont déjà été travaillées. De même, en association avec le groupe de travail des canonistes francophones, que je préside actuellement, diverses activités de formation continue sont organisées chaque année pour un large public. Par exemple, le 19 décembre dernier, nous organisions une matinée d'étude sur la déontologie des agents pastoraux. Le 15 mai prochain, le cardinal Danneels honorera à Louvain-la-Neuve une après-midi de travaux et de débats sur les 25 ans du « nouveau » code de droit canonique et de sa mise en pratique en Belgique.

Face aux défis à relever, le travail ne manque pas… et il est rendu magnifiquement possible grâce à l'appui de la Fondation *Sedes Sapientiae* et de ses mécènes !

(Propos recueillis par A. Wénin)

Pour plus d'informations sur la chaire en droit des religions : http://www.uclouvain.be/chaire-droit-religions.html

« Qu'est-ce que la vérité ? »,

Compte-rendu du colloque de théologie dogmatique, 29-30 octobre 2007

Le neuvième colloque de théologie organisé par l'unité de théologie dogmatique de la Faculté de théologie (UCL) n'a pas eu peur de traiter une question des plus difficiles qu'on connaisse : celle de la vérité. N'a-t-on pas ici encore une « invention chrétienne » à redécouvrir ? La spécificité du colloque est de faire appel à des disciplines variées pour faire ressortir l'enjeu et la singularité d'une vérité selon le christianisme.

Devant l'assemblée nombreuse, la problématique a été posée par **B. Bourgine** (Faculté de théologie, UCL). Celui-ci a souligné la vitalité de la question. L'être humain a besoin de vérité, si bien qu'on peut dire d'elle qu'elle est un « bien de première nécessité ». Il n'est cependant pas simple d'en parler en évitant les écueils du dogmatisme et du relativisme. Il est devenu complexe de poser la question de la vérité. En effet, différents registres ou niveaux sont impliqués dans une telle réflexion (vérité du savoir, vérité de l'agir, vérité du croire…), avec le risque de ne pas distinguer assez entre ces niveaux ou, au contraire, de ne plus penser les liens entre ceux-ci. « Il y a plusieurs demeures dans la maison de la vérité ». Ne pas voir cela, c'est s'exposer à une aliénation. En effet, la vérité est plurielle et non pas éclatée. On est toujours en recherche d'une unité de la vérité mais celle-ci ne peut se concevoir que comme un horizon. L'unité de la vérité est de l'ordre de l'espérance. L'Évangile de Jean connaît de fortes références à l'idée de vérité. Jésus est « plein de vérité » et « rend témoignage à la vérité ». La vérité chrétienne nous introduit dans la relation Père-Fils tout en disant notre unicité de fils. Jésus a donné sa vie pour rendre témoignage à la vérité (Jn 13). La vérité n'est donc pas tant un savoir à communiquer qu'une relation à accueillir. Au terme de son exposé, B. Bourgine invite à penser ce que l'on croit afin de travailler à un humanisme pour aujourd'hui. Penser la foi, c'est prendre le risque d'être créateur – y compris en matière de vérité – et nourrir une réflexion en accueillant la pluralité des discours et des disciplines.

Après l'introduction, il revenait au philosophe **J. Leclercq** (Institut Supérieur de Philosophie, UCL) d'oser le pari de penser au contact des paroles du christianisme (*La vérité qui ne resplendit pas*). Sans jamais vouloir réduire le christianisme à une philosophie, ni la philosophie à un corpus délimité, il importe de retrouver le lien entre la vie et la vérité, lequel passe par la médiation d'une parole. La vérité, dans l'optique chrétienne, n'est pas tant du côté de l'être que de la vie. On doit donc se démarquer d'un rapport immédiat à l'être comme au savoir. Le christianisme dit autre chose que l'apparence du monde. Sans refaire une suggestion d'un arrière-monde, Il ramène au contraire à la réalité de l'homme. C'est à partir de la chair que la question de la vérité se pose. La subjectivité est comprise comme une entrée dans la condition de fils. « En christianisme, c'est de la vie qu'on reçoit sa condition affective et effective ». Le christianisme se met à distance de la rationalité grecque qui considère le vrai à

partir des apparences. Le christianisme met en question la distinction entre le visible et l'invisible. Les modalités habituelles de la perception sont ici inadéquates. La vérité chrétienne ne resplendit donc pas. La parole chrétienne tient à la vie et dit l'incomplétude du monde. L'être humain est appelé à reconnaître sa finitude et à vivre en vérité. En ce sens, la vérité n'est pas une substance ou une connaissance mais une capacité qui advient. Elle n'est pas de l'ordre de l'adéquation mais de la tension. Faire la vérité revient à dire que le monde n'est pas clos et que la vie est notre origine.

M. **Revault d'Allonnes** (EPHE, Paris) a abordé ensuite la question de la vérité dans une perspective de philosophie politique (*Y a-t-il une « vérité » du vivre ensemble ?*). La philosophie politique se situe à l'intersection entre l'expérience et la théorie. En général, la philosophie a toujours voulu soit se retrancher du monde, soit gouverner le monde. Cette omnipotence constitue une difficulté structurelle. La philosophie politique a comme souci de chercher le vrai dans la gestion des affaires communes. Ainsi, Socrate lui-même était un philosophe impliqué dans la cité et en quête du vrai. Mais, depuis Platon, la philosophie s'évade hors de la politique. De plus, elle voit la politique comme un « pouvoir sur » et non comme un « pouvoir dans et avec ». Le débat entre Platon et Aristote est une matrice d'intelligibilité pour comprendre cette question de la vérité. Aristote se situe clairement au sein de la polis, là où la pluralité des points de vue s'exprime. La parole est vue comme un moyen d'évitement de la violence. Par contre, Platon récuse le discours politique car la violence est déjà dans la parole. On est effectivement dans un espace où le mensonge, la mauvaise foi, le sophisme sont en vogue. On ne peut attendre d'avoir une clarté totale sur le vrai. Machiavel lui-même préfère qu'on s'en tienne aux apparences. D'après lui, il faut que le prince donne l'impression d'avoir les qualités idéales. Les qualités dépendent donc de la reconnaissance de la part du peuple. Peu importe que cela ne soit pas une réalité du moment qu'on respecte l'autorité du prince. La politique est le monde des apparences. Il ne peut y avoir ni transparence totale ni opacité complète. Il reste à voir le conflit comme une dimension du réel et le pouvoir non comme une chose mais comme une relation.

Du point de vue de la philosophie des sciences, la vérité fait l'objet de nombreuses discussions. **D. Lambert** (FUNDP, Namur) a évoqué la place des constructions formelles et le rapport à la réalité dans les sciences (*La vérité dans les sciences empiriques et formelles*). Classiquement, il faut une adéquation du discours à un élément de réalité pour parler de vérité. D'autres approches de la vérité existent, allant de la construction purement arbitraire à l'idée de vérité comme concept sans contenu. Néanmoins, on rencontre une exigence de résistance, la vérité ayant son critère dans le fait que quelque chose du réel résiste quand on l'étudie. Il y a une donation du réel que rencontre notre perception. Les constructions théoriques peuvent sembler loin de la réalité dans un premier temps. Toutefois, il ne faudrait pas oublier que la théorie de la relativité d'Einstein (1915) donne lieu ces dernières années à des applications concrètes en matière de téléguidage par satellite (GPS). Pour élaborer un discours sensé, on est renvoyé à la conception classique de la vérité (*adaequatio rei intellectus*) à condition de ne pas en rester à une vision naïve. Cela suppose de quitter une ontologie des formes immuables pour une ontologie de l'inachèvement. Il n'y a pas un pur isomorphisme entre la pensée et la vie. Une base formelle est nécessaire si on veut se prononcer sur de nouvelles avancées scientifiques. Mais la question de la vérité sera désormais vue dans ce que J. Ladrière appelle « l'événement d'un accord ».

Au terme de la première journée, **Pie Tshibanba** (psychologue et conteur) a parlé de la plasticité des cultures avec l'humour qui le caractérise : *Vérité et cultures*. L'être humain est un animal culturel qui évolue et parfois régresse. Toute culture a son système de valeurs si bien qu'on est confronté à une pluralité de vérités. Mais on peut découvrir qu'il y a une vérité à plusieurs facettes. On a soi-même besoin des autres pour avancer dans la vérité. Notre identité se forge dans le rapport à autrui. Tshibanda distingue entre la Culture et les cultures. La Culture est ce travail qui consiste pour l'homme à construire son monde de valeurs, tandis que les cultures sont des expressions d'une mémoire historique.

Le lendemain matin, la parole était donnée à l'exégète **J.-P. Sonnet** (Inst. d'Études théol., Bruxelles), pour analyser un texte de l'Ancien Testament (*Échec au roi [1 Sam 15]. Le récit biblique comme échiquier de la vérité*). En introduisant son propos, l'orateur souligne que le fait de s'embarquer dans le récit biblique revient à faire un travail de vérité (démêler les écheveaux). Toujours confronté à la question : qui dit le vrai ? Le chapitre 15 du premier livre de Samuel est non-consensuel. Il parle de Dieu qui réclame un massacre punitif au roi Saül. Amalec, le double mortifère d'Israël, doit faire l'objet d'une extermination. Saül frappe le troupeau en question en épargnant le roi Agag ainsi que le meilleur du peuple. Dieu se repent de la confiance faite à Saül, et le prophète Samuel entre en colère. Il prie Dieu de se repentir de son jugement. Le narrateur laisse ici un vide, une ellipse narrative. Samuel interpelle Saül et celui-ci lui présente sa version des faits, notamment en disant que c'est le peuple qui a préservé un butin. Samuel donne le verdict : « tu n'es plus roi ». Saül confesse son péché tout en désignant l'autre comme responsable. Au fil du récit, on est face à une diversité de vérités qu'il faut démêler. C'est un peu comme un jeu d'échecs.

Le philosophe **Y. Ledure** (Université de Metz) s'est placé sur le terrain de l'anthropologie philosophique (*Vérité et condition historique*). On est dans un écla-

tement des savoirs et le jeu de la philosophie classique ne fonctionne plus en modernité. On ne peut donc pas poser la question de la vérité sans changer de paradigme. Il faut nécessairement partir de la corporéité. Le corps est l'instance de sa propre compréhension, en appel de rationalité et de spiritualité. L'épaisseur charnelle et historique est le lieu de la vérité. Cette historicité s'oppose au saisissement d'une vérité définitive. La vérité est une histoire, un devenir. L'incarnation devient ainsi la seule épiphanie possible du divin.

Sur un autre registre, la juriste **M.-F. Rigaux** (Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles) a relevé le défi de parler de la vérité en matière de justice (*La vérité judiciaire : des racines nomades*). La vérité attachée à un jugement est dite légale, est-ce pour autant la vérité définitive ? La vérité judiciaire est nomade, errante en ce sens qu'elle se fait sur un fond d'indétermination. Pour la paix sociale, il est important qu'on ne remette pas en cause la décision de justice. Les hommes ont confié à un tiers le soin de trancher les conflits. Ce tiers doit se fier à une logique du probable et de l'interprétation. Le juge construit une représentation de la vérité et lui donne une force juridique. Mais il faut bien reconnaître que certaines choses peuvent échapper à la vigilance du juge. La vérité judiciaire est donc une « vérité relative par nécessité ».

Il revenait au théologien **P. Scolas** (Faculté de théologie, UCL) de reprendre la question de la vérité sous un angle théologique (*Le double jeu de la vérité*). La vérité de l'Évangile dérange par sa singularité. Inadéquate, elle interroge d'autres instances telles que la *pax romana* ou la sagesse grecque. Cette vérité inadéquate ouvre le réel et nous ajuste à lui. Celui qui s'est nommé Vérité interroge : « Que cherchez-vous ? » tout en affirmant « Je suis ». Cette vérité refuse tout enfermement, elle ouvre sur l'avenir. La vérité qui ne vient pas de ce monde – inadéquate – nous met en relation. Le « je suis » christique dit qu'il ne fait pas ses actions en son nom. Un espace est instauré qui donne accès à une relation filiale avec le Père. L'Esprit vient aussi participer à ce mouvement en tant qu'il est le principe de réalité suscitant la fraternité. La vérité de Dieu est communion et faire la vérité revient à entrer dans la communion. La vérité informe le réel. La réception de la vérité ne s'accomplit que dans la vie historique selon l'Esprit. Il y a une accessibilité universelle de cette vérité qui elle-même rencontre à la fois la *Torah* juive et le *Logos* grec. En Christ, la vérité est discrète et elle suscite des « je » libres. La valeur salutaire de cette vérité demande d'aller sur de nouveaux chemins, sans s'isoler dans un savoir définitif.

Au terme de chaque journée de ce colloque, les échanges se sont multipliés dans le cadre de la table ronde. Les approches de la vérité sont multiples mais s'est dégagée une convergence : la vérité fait partie d'une quête de vérité, un chemin où je ne cesse de me découvrir fils et sauvé par Dieu de tout enfermement dans une vision particulière de « ma vérité ».

Pierre-Yves MATERNE
Assistant à la Faculté de théologie

Les Églises d'Afrique et la Faculté de théologie

La Fondation *Sedes Sapientiae* de la Faculté de théologie de l'UCL est connue pour son soutien à des jeunes chercheurs par l'octroi de bourses de DEA et de doctorat en théologie, l'aide à la publication de leurs thèses et le soutien de la bibliothèque. En cela, elle appuie efficacement la Faculté de théologie dont les liens avec les jeunes Eglises sont si féconds. En témoigne la Convention signée en 2001 entre la Faculté de théologie de Louvain-la-Neuve et celle des facultés catholiques de Kinshasa, en vue du financement de bourses de doctorat et de séjours de recherche des doctorants boursiers et de professeurs de la Faculté de théologie de Kinshasa. Je viens d'en bénéficier comme professeur. C'est pourquoi, je voudrais rendre hommage à cet apport précieux pour la recherche en théologie, non seulement en soulignant le bénéfice universitaire de ce soutien, mais aussi en montrant comment il est inestimable au niveau pastoral.

Bénéfice universitaire

Pour mesurer l'apport universitaire de la Faculté de théologie, il faut aller au-delà du nombre important d'étudiants de plus de 27 pays qui sont passés par la Faculté de théologie et y ont soutenu leurs thèses. Il faut aussi considérer les capacités de « théologiser » et de recherche acquises par les uns et les autres, qui, une fois rentrés au pays, y exercent des responsabilités dans l'enseignement universitaire et dans d'autres centres de recherche et de formation religieuse (grands séminaires, instituts de sciences religieuses, centres pastoraux, maisons de retraite, …). Ainsi, la Faculté de théologie de Louvain-la-Neuve joue un rôle important dans le « penser théologique » des jeunes Eglises en particulier d'Afrique et d'Amérique latine, mais aussi dans le monde occidental en proie à la crise morale et à l'athéisme pratique. En effet si l'originalité de l'acte théologique tient du fait de la foi au Dieu de Jésus-Christ, une foi qui se nourrit de l'Écriture Sainte (ou « *norma normans* »), de la tradition comme mémoire vivante de la pratique de celle-ci (ou « *norma normata* »), et de l'enseignement du magistère (ou « *munus docendi* »), on ne peut pas ne pas être marqué par la manière de faire de la théologie de l'école à laquelle on appartient. On ne fait pas de la théologie de la même manière à Louvain qu'à Paris, à Rome ou à Na-

mur. Pour être passé par les deux facultés de théologie de Paris et de l'UCL, pour avoir échangé avec un chercheur des FUNDP (Namur), pour avoir participé à plusieurs groupes de recherche dont les membres venaient d'horizons théologiques variés, je suis bien placé pour souligner l'apport particulier de la Faculté de théologie de l'UCL dans la large diffusion de sa méthodologie propre, qu'il s'agisse de penser la question de Dieu, de lire l'Écriture sainte, d'enraciner l'acte théologique dans la réalité sociale ou de comprendre l'enseignement social de l'Église et d'argumenter pour éclairer ses préceptes et normes. C'est encore plus évident quand on considère que les thèses soutenues sont souvent le commencement d'une recherche qui, menée jusqu'au bout, nourrit et renouvelle les études théologiques en abordant selon une autre herméneutique des domaines théologiques aussi divers que l'exégèse, l'ecclésiologie, la morale, la pastorale, la liturgie, etc… Mais le plus intéressant, c'est le bénéfice pastoral qu'en retirent les diocèses et l'Église.

Bénéfice pastoral

Comme on le sait, rentrés dans leurs pays ou insérés dans la pastorale d'enseignement de leurs Églises respectives, la plupart des anciens de la Faculté de théologie mettent leur expérience et leur savoir au service de leurs diocèses ou de leurs Églises. Ils sont nombreux, en effet, à œuvrer dans la formation des prêtres et d'agents pastoraux, notamment des laïcs responsables de communautés ecclésiales de base ou animateurs des divers groupes paroissiaux de réflexion et de prière. Ils sont partout où s'élaborent des réponses théologiques aux questions pastorales et ecclésiales, là où se font des choix stratégiques pour une pastorale de conscientisation et de libération. Personnellement, j'en connais beaucoup qui occupent des postes de responsabilité pastorale, animent plusieurs groupes paroissiaux de réflexion et s'efforcent, partant de leur recherche doctorale, de faire comprendre les enjeux de l'inculturation de la foi aujourd'hui, les exigences et les harmoniques d'une théologie qui a « les pieds dans la boue », c'est-à-dire dont l'expression est marquée par le contexte socioculturel et économique du temps ou, plus simplement, par des questions concrètes de vie et de survie, de justice ou d'injustice, de lutte, de violence et de réconciliation, de développement ou de sous-développement, tout en s'enracinant dans l'espérance en un Dieu « Amour » et « Justice ». Au fond, directement ou non, c'est à cet effort que participe la Fondation *Sedes Sapientiae*. La soutenir, c'est aussi aider les jeunes Églises à former des théologiens qui les aident à approfondir leur façon d'inculturer l'Évangile, et de penser leur action au sein de la société.

Ruffin L.-M. MIKA MFITZSCHE, pss
Prof. d'éthique aux Facultés catholiques de Kinshasa

Activités de l'École doctorale en théologie et études bibliques - 2007-2008

Plusieurs activités importantes ont scandé la vie de l'Ecole doctorale en théologie et études bibliques pendant cette année académique 2007-2008. La journée de rentrée, organisée le 19 octobre, portait sur le thème de la rationalité théologique. Plusieurs théologiens européens de renom se sont exprimés sur ce thème. Étaient en effet invités les professeurs Y. Labbé (Faculté de théologie catholique de l'Université Marc Bloch de Strasbourg), H.-C. Askani (Faculté de théologie protestante de Genève) et M. Leiner (Faculté de théologie de Iena). Une cinquantaine de personnes (étudiants, doctorants et professeurs) ont participé à cette journée de réflexion qui abordait une problématique cruciale pour le développement du discours théologique contemporain.

À l'heure où des replis communautaristes guettent la théologie, il apparaît urgent de penser à nouveaux frais le statut de la révélation chrétienne dans ses liens à la pensée contemporaine et de préciser les rapports entre la foi et la raison de manière à assurer au discours théologique pertinence et crédibilité.

La problématique de la rationalité a été reprise sous la forme d'un séminaire de théologie systématique le 13 décembre. H. Munsterman (docteur en théologie, Strasbourg), F. Euvé (professeur au Centre Sèvres de Paris), J.-B. Lecuit (professeur à la Faculté de théologie de Lille) et O. Riaudel (professeur à la Faculté de théologie d'Angers) ont ainsi proposé leur réflexion, chacun à partir de sa spécialité propre, à une quarantaine de participants (étudiants, doctorants, professeurs de l'UCL et d'autres institutions belges de formation). La semaine suivante, F. Moser (de la Faculté de théologie protestante de Neuchâtel) était l'invité d'un séminaire consacré aux matériaux pour la recherche en théologie pratique, séminaire auquel ont participé plus de 45 personnes.

À côté de ces journées de réflexion destinées principalement à l'ensemble des doctorants, trois séminaires spécialisés en exégèse rassemblant les exégètes francophones de Belgique ont eu lieu dans le cadre de l'École doctorale. Le thème retenu par l'équipe organisatrice est le pouvoir dans l'Ancien et le Nouveau Testaments. Trois séances ont eu lieu cette année : le 20 octobre 2007, J. Vermeylen (Faculté de théologie de Lille) a abordé la question du pouvoir dans le livre d'Isaïe ; le 9 février 2008, J.-D. Macchi (Faculté de théologie de Genève) a étudié le jeu des pouvoirs dans le livre d'Esther ; le 10 mai, J.-M. van Cangh (UCL) a traité du problème du pouvoir institutionnel à Qumrân.

Quant au colloque annuel au cours duquel les doctorants de deuxième année présentent leur recherche doctorale, il s'est tenu le vendredi 16 mai, clôturant en beauté une année académique féconde pour l'École doctorale. Outre les exposés de 6 doctorants qui ont occupé la matinée, une conférence méthodologique sur le travail de thèse a été prononcée l'après-midi par O. Riaudel d'Angers.

Les différentes conférences prononcées dans le cadre de l'École doctorale seront publiées dans les *Cahiers de la Revue théologique de Louvain* (collection « Conférences de l'école

doctorale ») pour les interventions consacrées à la rationalité, et aux éditions du Cerf (collection « Lectio divina »), pour les conférences exégétiques.

Cheville ouvrière aussi du réseau doctoral des facultés de théologie francophones (Theodoc), l'École doctorale de l'UCL participera à une journée commune à Strasbourg les 13 et 14 novembre 2008. Pour la première fois depuis la création de Theodoc il y a 3 ans, cette rencontre rassemblera plusieurs collègues et doctorants des institutions partenaires (Facultés de théologie catholique et protestante de Strasbourg, Institut catholique de Paris, Faculté de théologie de Lyon, Faculté de théologie protestante Paris-Montpellier, Faculté de théologie catholique de Fribourg, et Faculté de théologie protestante de Genève, Lausanne, Neuchâtel). Il s'agit notamment, comme dans les autres manifestations de l'École doctorale, de créer, au-delà des thématiques retenues, un cadre de travail et un réseau de collaboration international indispensable à une recherche théologique de qualité.

Éric Gaziaux
Professeur à la Faculté de théologie

Prochaines activités…

- Session biblique : Quand Dieu se fait l'allié d'un peuple - André Wénin
  LOUVAIN-LA-NEUVE, 25 ET 26 AOÛT 2008

Le Dieu de la Bible est un Dieu qui prend des risques. Le moindre n'est pas de s'être allié à un peuple concret, ni meilleur ni pire que les autres, mais un peuple qui a accepté un rôle particulier parmi les nations. Qu'est-ce qui se manifeste de ce Dieu dans les textes racontant comment l'alliance prend forme et se structure ? Qu'est-ce qui s'y dit de son désir pour l'humanité, pour le peuple auquel il s'allie ? Détails : http://www.uclouvain.be/formation-continue-theologie.html

Pour toutes informations au sujet des activités :
Secrétariat de la Faculté de théologie 010/47 36 04 ou www.uclouvain.be/teco

Ouvrages récemment publiés ou édités par les enseignants de la Faculté

BOURGINE Benoît, FAMERÉE Joseph, SCOLAS Paul (éds), *L'invention chrétienne du péché*. Paris, Cerf, 2008. 128 p.

BOURGINE Benoît, ONGOMBE David, WEBER Michel (éds), *Regards croisés sur A. N. Whitehead. Religions, sciences, politiques* (coll. *Chromatiques whiteheadiennes*, 6). Frankfurt, Ontos Verlag, 2007.

BRITO Emilio, *La théologie de Fichte* (coll. *Philosophie et théologie*). Paris, Cerf, 2007. 196 p.

CHEZA Maurice et VAN'T SPIJKER Gérard (éds), *Théologiens et théologiennes dans l'Afrique d'aujourd'hui*. Paris-Yaoundé, Karthala-Clé, 2007. 271 p.

DELVILLE Jean-Pierre, LAFFINEUR Marylène et KUPPER Jean-Louis (éds), *Notger et Liège. L'an mil au cœur de l'Europe*. Liège, Editions du Perron, 2008. 128 p.

FAMERÉE Joseph, ROUTHIER Gilles, *Yves Congar* (coll. *Initiations aux théologiens*). Paris, Cerf, 2008. 320 p.

FOCANT Camille (éd.), *Jésus. Portraits évangéliques. Conférences de la Fondation Sedes Sapientiae et de la Faculté de théologie de l'Université catholique de Louvain* (coll. *Trajectoires*, 18). Bruxelles, Lumen Vitae, 2008. 148 p.

GAZIAUX Éric, *Philosophie et théologie. Festschrift Emilio Brito* (coll. *Bibliotheca Ephemeridum Theologicarum Lovaniensium*, 206). Leuven, University Press – Uitgeverij Peeters, 2007. LVII-588 p.

GRYSON Roger (éd.), *Biblia sacra vulgata*. Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft, 2007. XLIX-1980 p.

GRYSON Roger, *Répertoire général des auteurs ecclésiastiques latins de l'antiquité et du haut moyen âge*. Freiburg, Herder, 2007. 2 vol., 1085 p. in 8°.

HAELEWYCK Jean-Claude, *Sancti Gregorii Nazianzeni Opera. Versio Syriaca IV* (coll. *Corpus Christianorum, Series Graeca*, 65). Turnhout, Brepols, 2007. 405 p.

JOIN-LAMBERT Arnaud (éd.), *Enseignement de la religion et expérience spirituelle* (coll. *Haubans*, 2). Bruxelles, Lumen vitae, 2007. 131 p.

LESCH Walter, LOB-HÜDEPOHL Andreas (éds), *Ethik Sozialer Arbeit. Ein Handbuch*. Paderborn, Schöningh, 2007. 389 p.

RIES Julien, *L'uomo religioso e la sua esperienza del sacro* (coll. *Opera omnia*, 3). Milano, Jaca Book, 2007. 673 p.

RIES Julien, *Simbolo. Le costanti del sacro* (coll. *Opera Omnia*, VI, 1). Milano, Jaca Book, 2008. 297 p.

VIALLE Catherine, HUGON Francis, WIAME Bernadette, *Une naissance peu banale : celle de Jésus. Les évangiles de l'enfance* (coll. *Les outils du professeur de religion. A l'école de la Bible*, 3). Bruxelles, Lumen Vitae, 2008. 120 p.

WENIN André, *Giuseppe o l'invenzione della fratellanza. Lettura narrativa e antropologica della Genesi. IV. Gen 37-50* (coll. *Testi e commenti*). Bologna, Edizioni Dehoniane, 2007. 249 p.

WENIN André, LEBRUN Jean-Pierre, *Des lois pour être humain* (coll. *Humus entretiens*). Ramonville Saint-Agne, Éditions Erès, 2008. 229 p.

Vous pouvez effectuer un don à la Fondation *Sedes Sapientiae*
par un versement au compte bancaire
271-0366366-29
avec la mention « Compte TECO 3351 ».
Les versements d'un montant de 30 € au moins feront l'objet d'une
attestation en vue d'obtenir l'exonération fiscale.
Déjà merci !